

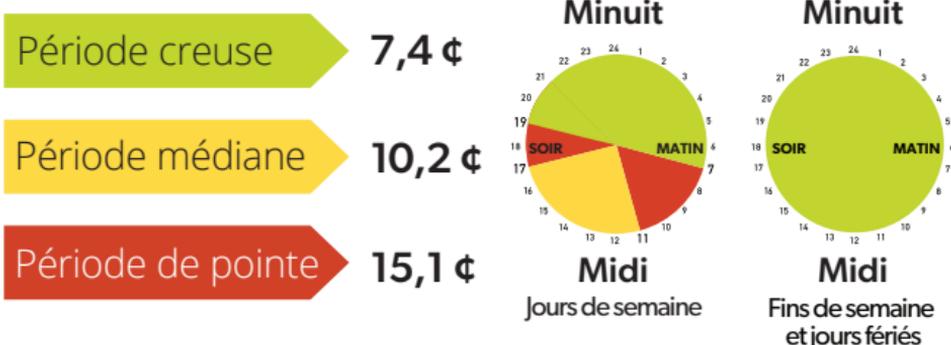
Le 1^{er} novembre, 2022

**Nouveaux prix pour les
tarifications selon l'heure
de consommation et par palier**

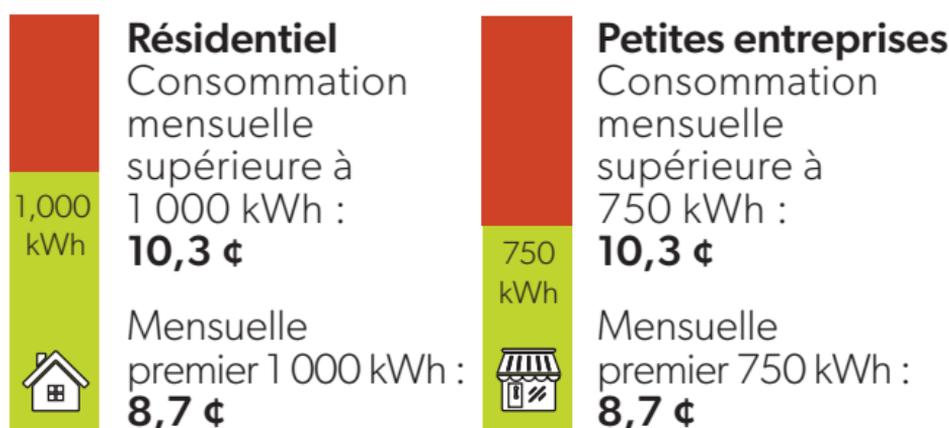
*Les tarifications par périodes et par palier
hivernales en vigueur maintenant*

Ces prix apparaîtront sur la ligne d'électricité de votre facture et ne concernent que l'électricité que vous utilisez.

Tarification hivernal selon l'heure de consommation



Tarification hivernal par palier



Les prix ici n'incluent pas d'autres lignes sur votre facture, comme la livraison. Si vous avez un contrat avec un détaillant d'électricité, vous payez le prix convenu dans le contrat, et non le prix fixé par la CEO.

À compter du 1^{er} novembre 2022, la remise sur l'électricité en Ontario du gouvernement de l'Ontario passera à 11.7%.

Vous pouvez choisir votre plan de tarification.

Visitez : oeb.ca/choix

Nous sommes là pour vous aider :

C: publicinformation@oeb.ca W: oeb.ca/fr

T: 1-877-632-2727 ATS: 1-844-621-9977

ou communiquez avec votre fournisseur de services publics.